



Séance du conseil communal de Vérossaz

N° 2025.037 du 2 février 2026

Procès-verbal

Présidence	Donadello Gilles (Gd), Président
Membres présents	Blatti Ludovic (Lb); Daurelle Catherine (Cd); Fidanza Thierry (Tf); Frossard Melinda (Mf);
Secrétaire	Pirolet Damaris (Dp)
Rédacteur	Donadello Gilles (Gd)
Lieu	Salle de Gym
Début de la séance	19:00
Fin de la séance	21:30

0 Assemblée primaire du 2 février 2026

0.1 Procès-verbal de l'assemblée primaire du 02.02.2026 - point 1 et 2 de l'ordre du jour

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s, le Président déclare l'assemblée primaire municipale ouverte. Il précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public. Il mentionne que quatre citoyens se sont excusés soit : Michel Coutaz ainsi que Damaris Pirolet, Yolande Lauber et Mireille Morisod.

Le Président demande à M. David Trachsel et M. Yvan Biollay de faire fonction de scrutateurs.

La liste des présences comprend 72 citoyennes et citoyens.

Le Président rappelle aux personnes présentes de bien vouloir signer la feuille des présences en circulation.

Le Président présente l'ordre du jour:

1. Nomination des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée du 01.12.2025 - approbation
3. Emprunt 2.5 mio - approbation
4. Débat-discussion sur la mise en route éventuelle d'un processus de fusion avec une autre commune
5. Divers

Le Président rappelle que conformément à la décision du 19 décembre 2022, le procès-verbal est publié sur le site internet et ne sera pas lu.

Décision du Conseil: Le PV de l'assemblée primaire du 01.12.2025 est approuvé par vote à main levée, sans avis contraire ni abstention par l'assemblée primaire.

0.2 Point 3 de l'ordre du jour: emprunt de 2.5 mio

Le Président présente ses excuses pour avoir «zappé» le point 3 de l'ordre du jour du 01.12.2025 et le soumet au vote en précisant que cet emprunt servira à financer les investissements 2026, notamment la réfection de la conduite d'adduction Chalabagne-Orsex.

Décision du Conseil: l'assemblée primaire accepte cette demande.

0.3 Point 4 de l'ordre du jour : débat-discussion sur la mise en route éventuelle d'un processus de fusion avec une autre commune

Le Président explique la raison et les objectifs de ce débat:

- En 2024, lors de la votation, environ 80% de la population pensait qu'il était nécessaire d'entamer un processus de fusion.
- Le sondage fait en 2025 montre que près de 63% de la population pense que cela est toujours nécessaire.
- Au vu des faits ci-dessus, il est apparu au Conseil qu'il fallait entrer en dialogue avec la population à ce sujet, ne serait-ce que par souci démocratique et respect vis-à-vis des personnes qui ont voté oui à ce sujet.

Les objectifs du Conseil?

- Proposer plusieurs débats (2-3 au minimum) à ce sujet afin que toutes les questions puissent être posées ou que des suggestions puissent être faites.
- Outre cette soirée et une autre à venir, nous vous prions de prendre note de la mise sur pieds d'un café-citoyen à ce sujet pour aborder les questions dans un cadre plus «intime»: 21.03.2026 au café du Progrès dès 09h30.
- Essayer d'apporter au mieux les réponses à vos questions via une page dédiée à ce sujet qui sera mise en ligne sur notre site web.
- Mise sur pieds d'une nouvelle séance «discussion-débat» qui sera programmée pour passer en revue les réponses aux premières questions et les suggestions à ce sujet.
- Laisser du temps à la population pour réfléchir et remettre en votation cet objet dans le courant de la fin de l'année si possible.

Le Président explique aussi les critères retenus lors des ateliers faits sous l'ancienne législature susceptibles de pousser notre village vers une fusion inéluctable étaient les suivants :

- difficultés financières avérée à cours / moyen terme
- difficulté à trouver des personnes pour le Conseil Municipal
- incapacité financière à investir pour des services à la population

Il rappelle aussi le point important suivant:

Même en cas d'acceptation d'un lancement du processus de fusion lors de la prochaine votation, cela ne voudrait pas encore dire que notre commune fusionnera avec une autre. En cas d'acceptation du lancement d'un processus de fusion, la population sera appelée à se prononcer ultérieurement lorsque le contrat de fusion définitif lui sera soumis.

Il explique ensuite que l'assemblée primaire sera scindée en 4 groupes afin d'analyser la situation de la commune avec l'outil d'analyse SWOT:

- Forces
- Faiblesses
- Opportunités
- Risques

Les 4 points seront traités dans chaque groupe durant une vingtaine de minutes et ce sont les Conseillers / Conseillères qui seront les animateurs / animatrices.

Résultats:

Forces

- Vie sociale
 - Indépendance
 - Proximité autorités - population
 - Proximité avec la nature, sentiers pédestres
 - Tout le monde se connaît
 - Vie associative
 - Authenticité
 - Calme + tranquillité
 - Contacts faciles car petit village
 - Echanges facilités et amicaux
 - Infrastructure en place (Observatoire, stand de tir, etc...)
 - Ecole
 - On se sent en sécurité car on se connaît
 - Mixité des âges
 - Espace
 - Pouvoir décisionnel en local
 - Sociétés dynamiques
-
- Village vivant
 - Solidarité
 - Accueil chaleureux pour les nouveaux habitants - échanges
 - Assemblée primaire, représentation directe
 - Respect des traditions
 - Agriculture de montagne
 - Magasin, restaurant
 - Patrimoine protégé
 - Sociétés villageoises
 - Identité villageoise forte
 - Ecole, population jeune
 - Accessibilité, mobilité
 - Urbanisme – village à taille humaine
 - Bien desservi – service à la population
 - Emplacement, altitude, vue
 - Eau – air, qualité, quantité
-
- Terrain de foot
 - Proximité de la plaine
 - Ecole – structure d'accueil UAPE
 - Résidences secondaires encore possible – zones à bâtir encore disponibles

- Téléphérique – Golf
- Tissu artisanal
- Patrimoine protégé
- Ressources pour les autorités et les commissions
- Bénévoles
- Mentalité villageoise
- Meilleure éducation, liberté, indépendance
- Nouveau souffle avec le nouveau Conseil
- Manifestations locales
- Indépendance financière
- Administration de proximité
- A proximité des services aux alentours

Faiblesses

- Mobilité – transport public mal desservi
- Système de milice non professionnel (autorités)
- Capacité financière faible
- Vétusté des infrastructures (eau, école) et difficulté à rattraper et/ou corriger les défauts
- Manque d'un service technique
- Le village n'a pas une taille critique pour générer suffisamment de recettes
- Peu d'entreprises générant des recettes fiscales
- Impôts élevés
- Soutien faiblissant aux sociétés locales
- Sentiers pédestres mal entretenus

- Difficultés à trouver des élus
- Difficultés à trouver des membres pour les commissions
- La route d'accès au village
- Le bénévolat s'estompe
- Difficulté à avoir une vision globale pour le futur
- Administration communale réduite au minimum vital
- Municipalité de milice
- Peu de poids vis-à-vis du Canton
- Complexité administrative pour le Conseil Municipal
- Bâtiment administratif inadapté

- Oubli des zones périphériques, village étalé
- Magasin peu attractif
- Place du village peu esthétique
- Pas de crèche
- Manque de salles pour les sociétés
- Manque de vision à long terme
- Eloignement des services à la personne
- Stationnements sauvages
- Pas de local de stockage pour les sociétés
- Peu d'offres d'emploi dans le village
- Contraintes topographiques

Opportunités

- Apport financier selon l'état des finances de l'autre commune
- Profiter des infrastructures sportives, culturelles de l'autre commune
- Création de synergies, regroupement des équipements
- Professionnalisation des services (techniques, administratifs), Municipalité
- Création d'emplois
- Renforcement des services existants ou créations (services techniques, crèche)
- Plus de capacités d'investissements
- Fiscalité plus basse

- Nouvelle vision du développement du village avec un œil extérieur
- Plus de subventions (art, culture)
- Limitation des charges administratives
- Plus de poids au Canton
- Amélioration de la route cantonale
- Service en plus, p. ex. touristique
- Plus de moyens pour embellir le village
- Activités extrascolaires mieux organisées
- Création d'une crèche
- Amélioration transports publics
- Budgets plus élevés
- Développement offre touristique
- Plus de sociétés locales
- Investisseurs potentiels
- Aménagement du territoire
- Renforcement des services existants ou leur création (services à la personne)

Menaces

- Perte d'identité
- Re-politisation des débats
- Perte d'autonomie
- Nom de la nouvelle Commune ?
- Nouvelles priorisations de la nouvelle commune
- Différences entre besoins et réalité
- Cité dortoir
- Moins de pouvoir et d'influence sur les décisions
- Perte du bureau administratif
- Perte de proximité autorité - population
- Délocalisation de certains services publics
- Fragilisation de certaines synergies
- Trop petit et oublié par la Commune principale
- Manque de représentativité
- Disparition des sociétés locales
- Fiscalité à la hausse
- Besoins communes de plaine pas compatibles avec Vérossaz
- Perte d'indépendance décisionnelle
- Nuisances dues au tourisme
- Fermeture de l'école
- Pression immobilière
- Problèmes d'eau
- Absorption et non fusion
- Plus d'assemblée primaire
- Plus c'est gros, plus on est des numéros
- Il faut être élu pour pouvoir donner sa voix

Questions en suspens

- Est-ce qu'il y aura réellement une baisse de la fiscalité ?
- Comment sera représentée Vérossaz au sein de la Municipalité de la nouvelle entité ?
- Nom de la nouvelle commune ?

- Penser à demander à de petites communes qui ont vécu la fusion si elles sont satisfaites... p. ex. Charrat ?
- En cas de fusion, l'école sera-t-elle maintenue à Vérossaz ?
- En cas de fusion, l'école aura-t-elle toujours le même nombre de degrés ?
- Quel serait l'impact d'une fusion sur l'identité locale ?
- Quel délai prendrait un projet de fusion ?
- Avez-vous formulé des hypothèses relatives à l'évolution des finances de Vérossaz ?
- Quelle garantie a-t-on que des investissements continueront à être faits à Vérossaz par la nouvelle commune ?

0.4 Point 5 de l'ordre du jour : Divers

Cette assemblée primaire a permis aux personnes présentes de pouvoir faire un état des lieux de la situation actuelle dans notre village et d'appréhender les menaces et les opportunités éventuelles que nous amènerait une fusion.

Une urne a été mise à disposition des citoyens afin de pouvoir poser en toute intimité une question ou une remarque en toute discrétion.

Les citoyens prennent à nouveau place dans la salle tous ensemble, le Président relate tous les sujets relevés par groupes et par thème.


Le Président informe l'assemblée qu'un prochain café citoyens aura lieu au Café du Progrès le 21.03.2026.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 21h30

Séance levée à 21:30.

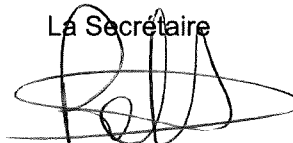
Pour le conseil

Le Président



Donadello Gilles (Gd)

La Secrétaire



Pirolet Damaris (Dp)

Vérossaz, le 14 avril 2026